Image not found or type unknown

Divorce parmis tant d'autre :)

Par **yankmz**, le **28/12/2008** à **10:59**

Bonjour,
Je passe par le biais de ce forum pour avoir qq reponses a mes interrogations et ce avant d'aler voir un avocat.
Je me presente, je suis un homme de 34 ans, marié depuis le 26.08.2000, propietaire depuis 2003 d'une aison et ayant avec madame 2 enfant sen commun de 5 et2.5 ans et demie et madam avec une grande fille de 18 ans d'une premiere relation. Je n'ai pas reconnue son enfant vu qu'elle voit regulmiermeent son pere.

Le 22 aout dernier je me suis rendu avec madame a une soirée privé chez son employeur : ma femme est aide handicapé a domicile. Nous eions invité chez cet personne. travaillant le samedi j'ai expliqué a ma fmme quee je devais aller me couché pour etre en forme le lendemain. Voulan resté je n'y ai pas vu dinconvenients. Sauf qu'a 4.30 du matin pris d'un reve effroyable, je me suis relevé et parcouru les 30 km qui me separait d'elle pour la rejoindre. Et la ! le drame. Quant je suis arrivé a la propieté de cette homme trouvant portes ferméz, je suis passé par une fenetre entrouverte. Puis visité 2 chambres afin de retrouver ma femme. Quand je me suis rapproché du salon, la je l'ai vu, ivre avec un homme sous elle, elle s'amusais avec son appareilet elle moitié nue....

Je les ai interrompues et crié au scandale : pas de coup , pas de pleur mais une tres grosses colere...je lui ai dit que j'allais directy a la police pour porter pliate...dans mon errance je pensais avoir raison. Arrivé au commisariat, on m'a expliquer que ca n'avait pas de valuer et qu'il fallait faire constaté par un huissier. Alors je l'ai appelé en lui demandant de me rejoindre illico. La je l'ai descendu en fleche en lui expliquant que je demandais le divorce pour faute.

Aujourdui c neanmoins la mere de mes enfants, je ne veux pas les lui retirer. ni la plombé pour que eux ne soit pas touché par cette incident de vie.
Je suis parti du domicile et sous les conseil de notre avocat que nous avions en commun, je

lui ai fait signé une decharge comme quoi nous nous separons et quittons le domicile sans que l'un ou l'autre puisse en faire le repproche.

Maintenant , elle est dans le domicile conjugal, et moi a 100m dans une lmocation. Elle paie le credit et moi mon loyer. Nous nous etions mis daccord pour une pension a 200€ et elle une part de l'habitation de 200€ donc au final on se devait rien. Pour ces fete elle decide de reprendre du poils de la bete et voudrais faire expertiser la maison pour la devaluer et rien me devoir.

Par **yankmz**, le **28/12/2008** à **11:04**

desolé j'avais pas assez de caractere :)
donc je disais qu'aujourdui elle change de fusil d'epaule parce qu'elle se voit dans le rouge vis a vis de son compte en banque et le compte commun que nous avons tjrs. Sur ce dernier on c'etai mis daccord pour le cloturé...moi j'ai pris mes prelevement et payé les prelevement en commun. Elle aurait du faire de meme mais ne la pas fait. je ne possede plus de moyen de paiement sur ce compte. Elle se sert du chequier pour subvenir a ces besoin.

Que faire ? comment trouver une solution, j'essaie de parler avec elle mais on dirait qu'elle me fait culpabiliser de lavoir laissé seul avec les 2 enfants plus sa fille plus le copain de sa fille dans une maison qui neccesite des travaux d'amelioration de l'habitat. Moi j'ai rien demandé a tout ca et c elle qui m'a trompé...aurais je du fermer ma bouche et revenir malgré les cornes sur ma tete ....
Trop triste
Merci pour vos reponses eventuelles :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés